

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 25 mars 2021 à 20h sous la présidence de monsieur Jean-Guy CHERION, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni au Centre d'Animation Culturel.

**Présents** : Messieurs CHERION, DENIS, FERREIRA, DESVAUX, REMMEAU, GUEULLET, CURTON mesdames EDELIN, LAUDET-MARTINET, DERVIN, MAYET, MARCHAND, SANVOISIN

**Excusés** : Madame DELRIEU (Mme LAUDET-MARTINET), Monsieur BACOURT.

**Secrétaire de séance** : Madame MAYET

Le PV précédent est adopté à l'unanimité

## **1) Compte Administratif 2020 de la commune**

Les élus votent à l'unanimité le compte administratif de la commune 2020. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 884 359.51 € et les recettes à 1 252 120.16 €. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 328 720.15 € et les recettes à 285 301.86 €. L'excédent de fonctionnement cumulé se situe à 367 760.65 €, le déficit en investissement à 43 418.29 € HT, le besoin de financement des investissements se situe à 79 918.29 €, le résultat reporté en fonctionnement pour 2021 sera de 287 842.36 €.

Au niveau du fonctionnement les dépenses réelles sont en baisse de 2.34 % par rapport à 2019. La commune a vu ses charges générales baisser et les charges de personnel se stabiliser c'est lié principalement à cette année du COVID. Les recettes réelles sont en hausses de près de 1.70%, en liaison principalement avec une hausse de la population qui induit plus de dotations de la part de l'Etat.

Au niveau des investissements en TTC :

- Achat d'un tracteur de 70 900 €, d'un broyeur de haie pour 37 200 €, d'un purificateur d'air de 3300 €, d'une armoire froide et d'un défibrillateur au centre d'animation culturelle respectivement pour 2 000 € et 1100 €, d'un moteur pour les cloches de l'église d'un montant de 1 200 €, de matériel urbain et de panneaux de voirie pour 6 000 €, d'un climatiseur mobile pour 2 300 €, d'un jeu pour l'école à 600 €.

- Au niveau du bâtiment périscolaire : mise en place d'une climatisation d'un montant de 10 750 €

- Au niveau de l'école : mise en place d'un sol souple dans la salle de motricité (ex cantine) pour 3 845 € et de rideaux pour 983 €.

- Au niveau de l'appartement au-dessus de la mairie : des travaux de plomberie pour 4 250 € (salle de bain, cuisine) et d'électricité pour 9 250 €.

- Au Café du Centre : acquisition d'une nouvelle chaudière pour 8 291 € et de rideaux de protection extérieurs pour 2 265 €.

- Au niveau du foncier, achat de la grange du Couvent pour 50 000 €.

En parallèle le compte de gestion du receveur (trésor public de Bourbon l'Archambault) est lui aussi adopté, identique au compte administratif.

## **2) Compte administratif 2020 du contrôle Technique**

Les élus votent à l'unanimité le compte administratif du contrôle technique 2020. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 6 175 € et les recettes à 29 094.48 €. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 490 € et les recettes à 7 817.94 €. L'excédent de fonctionnement cumulé se situe à 22 919.48 €, l'excédent en investissement à 6 327.94 €. En parallèle le compte de gestion du receveur (trésor public de Bourbon l'Archambault) est lui aussi adopté, identique au compte administratif.

## **3) Compte administratif 2020 de la maison de Santé**

Les élus votent à l'unanimité le compte administratif de la maison de santé 2020. Une différence est constatée avec le compte de gestion en fonctionnement liée à une erreur technique. Après correction sur la base du compte de gestion :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3 637.61 € et les recettes à 7 879.52 €. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 382 892.32 € correspondant à l'achèvement des travaux et aux fouilles archéologiques. Les recettes d'investissements se sont élevées à 382 892.32 €. L'excédent de fonctionnement cumulé est de 4 241.91 €, et un excédent d'investissement de 15 237.03€. Il est prévu un déficit de reste à réaliser de 15 243 € correspondant aux analyses des fouilles archéologiques.

## **4) Inscription de chemins au PDIPR**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR). Pour rappel seuls les chemins non goudronnés peuvent faire partir du PDIPR ce qui oblige à déclasser 5 chemins. Dans ce nouveau PDIPR communal, 15 chemins sont conservés et 22 nouveaux sont inscrits. En parallèle, la commission des chemins de randonnées travaille à la mise en valeur de nos chemins de randonnée.

## **5) Plan Local d'Urbanisme et Plan Local des Abords des Monuments Historiques**

La 1<sup>ère</sup> réunion de cadrage s'est déroulée le 19 mars en présence des élus de la commission PLU, du bureau Réalité et des Monuments Historiques. Une réunion avec les agriculteurs devraient avoir lieu le 12 mai.

## 6) Motion sur la nouvelle carte scolaire

La commune de Saint-Menoux suite aux différents projets de suppression de classes dans le département, notamment en zone rural, dans la suite de la motion prise par le conseil départemental demande au gouvernement :

- de revoir la dotation des écoles et établissements de l'Allier
- un temps de concertation avec les élus locaux
- un moratoire d'un an sur la révision de la carte scolaire de l'Allier.

### Divers

- Le Centre de vaccination d'Ygrande a ouvert, le CCAS a contacté les Ménéulphiens de plus de 75 ans. Les inscriptions sont maintenant possibles seulement via le site doctolib.
- Des problèmes de dépôts sauvages à l'ancienne décharge ont été constatés, le portail va être réparé.
- Des projets d'Eoliennes ont été déposés sur le territoire communautaire, la demande d'avis étant communautaire, la commune ne s'est pas prononcée sur ces sujets. Pour information, du fait de son positionnement sur un couloir aérien, des projets de ce type ne sont pas possibles sur la commune.

